

Les communes du Puy-de-Dôme

Les élu·e·s locaux disposent de leviers décisifs pour transformer leur territoire, entretenir les infrastructures, garantir des services performants et impulser un essor durable. Dans le département du Puy-de-Dôme, les défis sont de taille : accélérer le développement de la mobilité électrique, requalifier les friches disponibles, et renforcer la résilience face aux risques d'inondation et de mouvements de terrain. Cette fiche offre un panorama stratégique à l'échelle départementale pour éclairer les choix, hiérarchiser les priorités et agir.

464 Communes

11 Communautés de communes

2 Communautés d'agglomération

1 Métropole

01 Moderniser les infrastructures, c'est garantir une meilleure qualité de vie aux citoyens

Pour une mobilité du quotidien durable et sécurisée

→ Entretenir le réseau routier communal et les ouvrages d'art



66 %
Part dans l'ensemble
du linéaire routier puydômois



Entre
5k€ & 30K€ / km
pour entretenir la voirie communale



Source : Routes de France

> 10 000
ponts en Auvergne-Rhône-Alpes



16 %
des ponts posent des problèmes de sécurité



→ Développer la mobilité électrique

21 

points de recharges pour véhicules électriques pour 10 000 habitants

→ *Objectif national d'ici 2030 :*
60 points pour 10 000 habitants.

Source : Ministère de l'Économie

→ Développer la mobilité douce

551 km

d'aménagement cyclable
dans le Puy-de-Dôme

→ + 45 % depuis 2020



10 %

de modes doux

→ *Objectif national d'ici 2030 : 12,5 % de modes doux*

Source : SNBC

Pour économiser l'eau et garantir sa qualité

> 11 500 km de canalisations d'eau potable
> 3 600 km de réseau d'assainissement collectif
600 stations d'épuration
24 % Taux de masses d'eau de surface en bon état écologique

21 %
Taux de perte en eau potable

145 années nécessaires pour renouveler l'intégralité du réseau

23 % ont plus de 30 ans

OBJECTIFS

Moins de 15 %
Source : Grenelle de l'Environnement

Diviser par deux la durée de cycle de renouvellement de nos réseaux
Source : Assises de l'Eau

Exigences de traitement renforcées selon la nouvelle directive européenne « eaux urbaines résiduaires » dès 2027

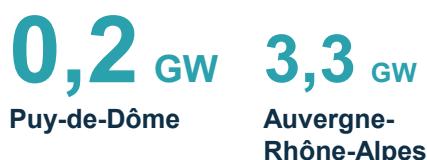
100% en 2027
Source : Directive Cadre sur l'Eau (DCE)

Pour développer une énergie décarbonée

→ Part de l'électricité décarbonée (y.c. nucléaire) dans la production locale



→ Puissance photovoltaïque installée



Objectif SRADDET en 2030 : 6,5 GW

→ Part de l'électricité renouvelable*



Objectif national en 2030 : 40 %

Source : Loi de transition énergétique pour la croissance verte

→ Part de la puissance installée en autoconsommation



Pour un cadre de vie apaisé

→ Moderniser l'éclairage public



* représentant 100% des communes du Puy-de-Dôme

Objectif national en 2050 : 100 % de systèmes sobres et décarbonés

Source : Programmation pluriannuelle de l'énergie

→ Aménager plus sobrement

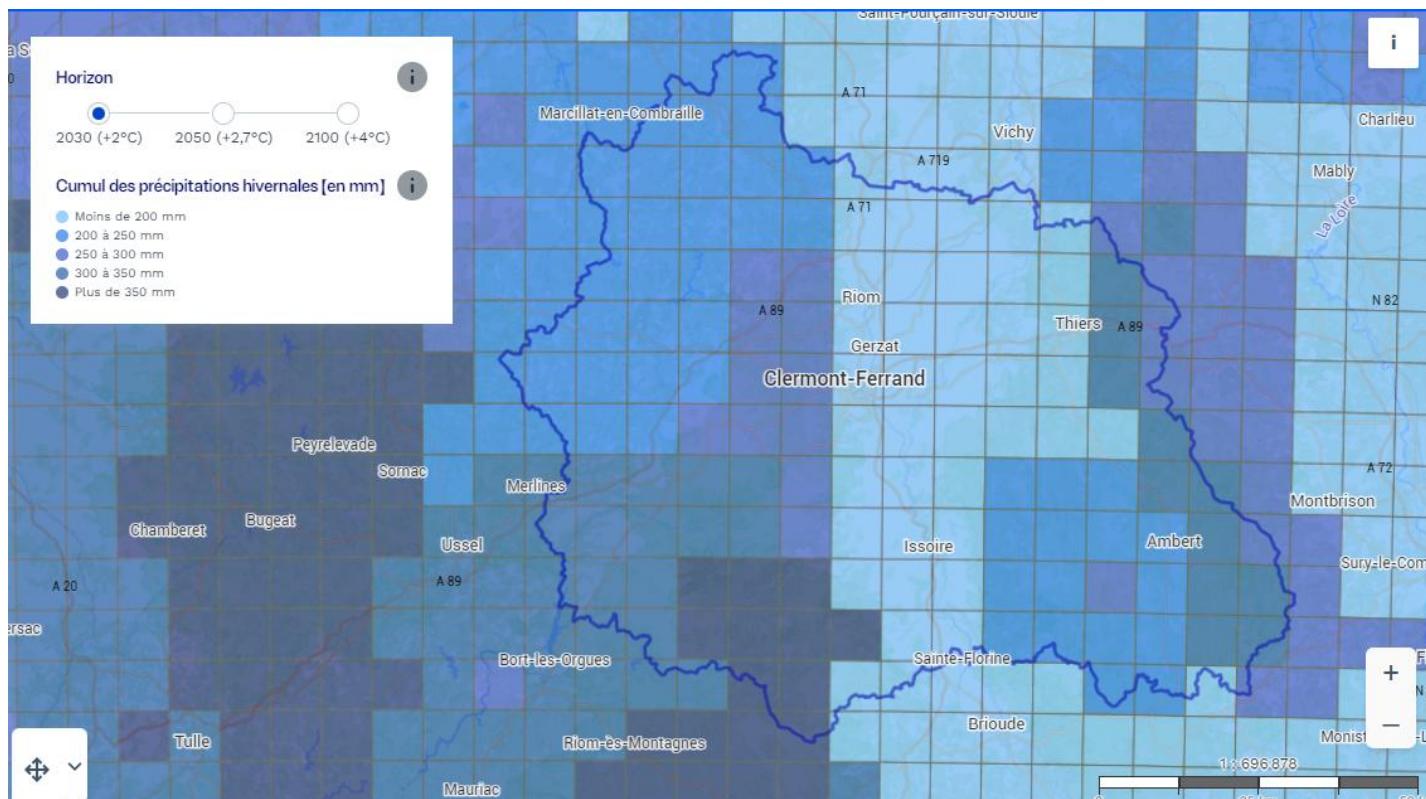


02 Améliorer les infrastructures, c'est protéger les territoires et les citoyens

Pour en savoir plus sur l'exposition de votre commune aux risques climatiques infraclimat.com ➔



→ Niveau d'exposition du Puy-de-Dôme au risque de précipitations hivernales extrêmes à horizon 2030



100 %

de la population vit dans une commune exposée aux risques d'inondations (crues à débordement de cours d'eau, crues torrentielles, ruissellements...)



100 %

de la population vit dans une commune exposée aux risques de mouvements de terrain (glissement, éboulement, érosion de berges...)



5

incendies de forêt recensés en moyenne par an entre 2020 et 2024



77 %

des maisons exposées aux risques de retrait-gonflement des argiles



+ 1,5 °c

Évolution des températures moyennes dans le Puy-de-Dôme sur 40 ans (1975-1984 vs 2015-2024)

03 Développer les infrastructures, c'est dynamiser les territoires et renforcer leur attractivité

664 100

habitants

+ 2 340

habitants/an
d'ici 2035

+ 0,4 %

Solde migratoire
par an

8 300

entreprises
créées en 2024

Le bloc communal : premier investisseur en infrastructures

62 %

des dépenses de travaux publics des collectivités sont réalisées par le bloc communal

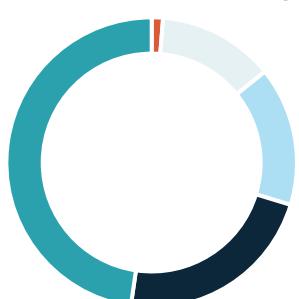
→ Évolution des dépenses de travaux publics (communes et EPCI) par habitant en euros constants



Le bloc communal : une situation financière qui permet d'agir

86 %

des communes et EPCI ont un taux d'épargne brute > 10%



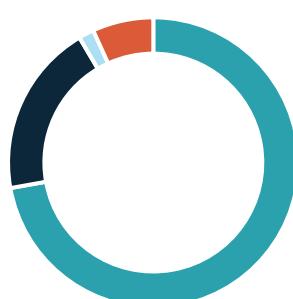
16,8 %

Taux d'épargne brute
> seuil d'alerte fixé à 10% minimum
18,4 % en Auvergne-Rhône-Alpes

- Inférieur à 0%
- 0% à 10%
- 10% à 15%
- 15% à 20%
- 20% et +

92 %

des communes et EPCI ont une capacité de désendettement < 10 ans



5,5 ans

Capacité de désendettement
< seuil d'alerte fixé à 12 ans maximum
4,1 ans en Auvergne-Rhône-Alpes

- Moins de 5 ans
- De 5 à 10 ans
- De 10 à 12 ans
- 12 ans et +

POUR ALLER PLUS LOIN SUR LES INFRASTRUCTURES DE VOTRE TERRITOIRE, CONSULTEZ : <https://acteurspourlaplanete.fntp.fr/barometre-de-la-transition-ecologique/>

Sources : Typologie des collectivités - DGCL 2025, Voies communales – SDES 2023, Ponts communaux – CEREMA 2024, Points de recharge électriques – UFE Juin 2025, Aménagements cyclables – Geovelo Juin 2025, Part modale du vélo – INSEE 2021, Eau potable – SISPEA 2023, Assainissement collectif – SISPEA 2023/ SANDRE, Etat des masses d'eau Bassin Loire-Bretagne – EauFrance 2019, Part des EnR dans la production – ODRÉ au 31.12.24, Parc photovoltaïque raccordé – SDES T1 2025/ ENEDIS T2 2025, Taux d'éclairage LED : TE63 2025/ SERCE 2025, Fiches – CEREMA Avril 2025, Risques climatiques inondations, mouvements de terrain – Gaspar-DDRM Juillet 2024, Incendies de forêts en moyenne entre 2020 et 2024 – Ministère/IGN 2024, Températures moyennes 1984-2024 – MétéoFrance, Population – INSEE RP2025, Projection habitants – INSEE Omphale scénario central, Solde migratoire moyen par an entre 2016 et 2022 – INSEE parution 2025, Entreprises créées – INSEE 2024, Dépenses TP du bloc communal – DGFiP 2024, Taux d'épargne brute et capacité de désendettement des communes et EPCI – Comptes des collectivités DGFiP 2023